AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ

Projet d'extension du cimetière de Champ Borne

Par arrêté n°2026-1926 du 02 novembre 2026, le Maire de Saint-André a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet d'extension du cimetière de Champ Borne, situé chemin Lefaguyes, sur les parcelles cadastrées AS n°797, AS n°799 et AS n°902.

L'enquête se déroulera

du mardi 24 novembre 2026 au mercredi 23 décembre 2026 inclus

Commissaire enquêteur : Madame Marie-Claude MAYANDY, désignée par le tribunal administratif de La Réunion.

Consultation du dossier et dépôt des observations

- Dossier d'enquête et registre : Mairie de Saint-André - Hôtel de Ville de Saint-André, Place du 2 décembre 97440 SAINT-ANDRE, du lundi au vendredi, de 08h00 à 16h00 et Mairie annexe de Champ-Borne - 160, route de Champ-Borne – CD n°4 97440 Saint-André, du lundi au vendredi, de 08h00 à 16h00
- Dossier en ligne : **https://www.saint-andre.re** (Rubrique Cadre de vie – Aménagement)
- Courrier au commissaire enquêteur : **Mairie de Saint-André – Hôtel de ville – Place du 2 décembre – 97440 SAINT-ANDRE**, avec la mention *Pour le commissaire enquêteur – Enquête publique « Extension du cimetière de Champ-Borne ».*
- Courriel : **mairie@saint-andre.re**

Permanences du commissaire enquêteur

- Mardi 24 novembre 2026, 08h00 – 12h00, Mairie principale de Saint-André
- Lundi 30 novembre 2026, 13h00 – 16h00, Mairie annexe de Champ-Borne
- Jeudi 10 décembre 2026, 13h00 – 16h00, Mairie annexe de Champ-Borne
- Vendredi 18 décembre 2026, 08h00 – 12h00, Mairie annexe de Champ-Borne
- Mardi 23 décembre 2026, 13h00 – 16h00, Mairie principale de Saint-André

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie et sur le site internet de la commune, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Fait à Saint-André, le 02 novembre 2026 – Le Maire, Joé BEDIER